

# **VIOURE AL PAIS**

Le BOURG 46130 TAURIAC

Déclarée à la Préfecture du LOT(46) sous le numéro 793 384 116 00018  
Le: 15 décembre 2012

## **Compte rendu de la réunion du 31 janvier 2020**

Les membres actifs de l'association Vioure Al Pais se sont réunis le 31 janvier 2020 à 19h salle polyvalente de la mairie.

Étaient présents(es) :*Jean Marie BLANCANNEAUX, Sylvie, BLANCANNEAUX, Françoise BRANDES, Martine CHEMLA, Jeannine GOULOUMET, Bernard HAVIER, Madeleine HAVIE, Michèle LENORMAND, Thérèse LIEGEOIS, Christian NOCQUE, Jean-Marie ROSQUIN, Robert VERGE*

### **1)Élection du bureau :**

Le président demande la reconduction du bureau de l'association, à savoir :

- *Françoise BRANDES, secrétaire adjointe*
- *Martine CHEMLA, vice présidente*
- *Thérèse LIEGEOIS, trésorière adjointe*
- *Michèle LENORMAND, trésorière*
- *Christian NOCQUE, président*
- *Jean-Marie ROSQUIN, secrétaire*

*Les membres actifs présents reconduisent à l'unanimité le bureau pour l'année 2020.*

### **2)Questions diverses**

1) Suite à la remarque de Mme le Maire en assemblée générale, le président demande de verser au Comité de Fêtes de Tauriac un chèque de 160€ comme aux associations qui ont partagées les bénéfices du vide grenier de 2019. En effet Gilbert et Cathy n'ont pas été identifiés, comme représentants du comité des fêtes lors de la réunion de planification.

→ Les membres actifs décident de verser cette sommes au Comité des Fêtes.

2) Le président fait part d'une information concernant le Vide-grenier du 21 juin 2020. A savoir que l'association de Tauriac CRYSTAL DESIGN a réservé son meeting annuel cette même date du 21 juin 2020 sur le parking du plan d'eau.

→ Notre vide grenier est planifié le 3eme dimanche de juin et cela depuis plus de 15ans. Il n'est pas concevable que ce rendez vous soit changé. Les membres actifs refusent que ce meeting partage le déroulement de notre vide-grenier. Et demande qui a pris cette décision ?

→ Le président va faire un courrier à la mairie pour avoir des informations supplémentaires.

3) Le président déplore que Madame le Maire ai demandé la clé du local des associations à Jean-Marie ROSQUIN. Et rappelle que la communication entre les différents acteurs de la communes doit passer par le président. Une clé sera refaite pour le secrétaire.

4) Point sur les manifestations en cours :

- 41 personnes ont réservées pour le café/théâtre de Rocamadour.
- Nouveau devis pour les Folies Fermières du 11 septembre. Ce prix nous permettra de baisser la participation demandée à nos adhérents. À savoir 60€ pour nos adhérents et 72€ en plein tarif.  
De plus, passé 50 entrées le cabaret offre le repas du chauffeur.
- Belote. Une réunion est prévue le jeudi 13 février.

Établie le 2 février 2020

Le président

Le secrétaire